

AIPR Encadrant

Autorisation
d'Intervention
à Proximité des
Réseaux

DE FORMATION



EXPERT EN SÉCURITÉ PRIVÉE

Public Concerné



Salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés.

Prérequis



Aucun.

Objectifs

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :



- Appliquer les obligations et responsabilités des différentes parties prenantes.
- Sécuriser les biens et les personnes en choisissant les bonnes pratiques anti-endommagement des réseaux.

Conditions de Formation



- Diaporama.
- Supports de cours.

Encadrement



Formateur expérimenté et habilité.

Effectif Maximum



Effectif maximum de 10 candidats.

Validation



Un contrôle des connaissances théoriques (QCM) et ainsi qu'une évaluation pratiques lors de mises en situation est réalisé à l'issue de la formation.

Un certificat de réalisation sera remis en fin de formation, ainsi qu'une attestation de compétences AIPR ENCADRANT.

Durée



1 jour soit 7 heures.

Contenu de la Formation :

L'impact de la réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le chantier, votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les travaux :

- La réglementation DT-DICT-Principaux points de repères.
- La réglementation AIPR (autorisation d'intervention à proximité des réseaux).
- Les différents acteurs de la réforme DT - DICT.
- Les types de réseaux concernés (DT-DICT).
- Le fonctionnement du système (DT suivie d'une DICT-DTDICT conjointes).
- L'exécution des travaux.
- Le marquage piquetage.
- Cas particulier des travaux urgents – ATU.